

Séance du 26 janvier 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six janvier à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

M. Marie-Jean DOUYERE, Maire,
Mme Florence DE MENECH, M. Yann LOLLIER, Mme Claudine NOUVELLE, M. Gilles GREAUME, M. Christian BRISSEZ, Mme Catherine AUZERAI-MUTA, M. Régis DELAMARE, M. Frédéric BARON, M. Marc DALIGAUX, Mme Corinne DUMONT-OUINE, M. Patrick BOURGEOIS, M. Christophe MENAGER, Mme Blandine BINET, Mme Betty SOMON et Mme Isabelle BREHIER.

Était absente excusée : Mme Cassandra MENGUY- BAUER

Étaient absents : Mme Caroline PERREU et M. Éric DEZELLUS.

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Autorisation pour réalisation du projet cantine et demande de subventions
- ❖ Autorisation de lancer un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du projet cantine.
- ❖ Questions diverses

Monsieur le Maire interroge les élus sur le précédent compte-rendu, aucune suggestion n'est apportée.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Corinne DUMONT-OUINE a été désignée secrétaire de séance.

AUTORISATION POUR REALISATION DU PROJET CANTINE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de restaurant scolaire. Il rappelle le partenariat actuel avec la Maison Familiale Rurale (M.F.R.), les élèves de l'école communale pouvant ainsi y déjeuner. Il précise qu'en raison de la situation sanitaire les élèves ont été divisés en deux groupes, l'autre partie déjeune de ce fait à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire indique que ce projet de restaurant scolaire apporterait plus de confort et de sécurité aux élèves. En effet, la cantine serait à côté de l'établissement scolaire (parcelle AB 585) et disposerait de places suffisantes (capacité maximale M.F.R. atteinte à ce jour). Il précise que le projet respectera les normes environnementales en vigueur notamment via l'utilisation des énergies durables.

Monsieur le Maire annonce que le restaurant serait composé de :

- ❖ une salle de restaurant primaire
- ❖ Une salle de restaurant maternelle
- ❖ Une salle de restaurant professeurs
- ❖ Un office
- ❖ Une laverie
- ❖ Un self
- ❖ Une entrée avec des sanitaires

A ce jour le projet est estimé à 1 486 992,80 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ❖ **Accepte le projet de restaurant scolaire estimé à ce jour à 1 486 992,80 euros T.T.C..**
- ❖ **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce projet.**
- ❖ **Autorise Monsieur le Maire à demander toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet.**

Les crédits seront au budget primitif 2021.

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET CANTINE

Dans le cadre du projet de construction d'un restaurant scolaire, le conseil municipal décide de mettre en place un Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.) dans le but de recruter un maître d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle qu'à ce jour, le projet est estimé à 1 486 992,80 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ❖ **Autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public de maîtrise d'œuvre, dans le cadre d'un M.A.P.A. à propos du projet énoncés ci-dessus.**
- ❖ **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents au marché de maîtrise d'œuvre concernant le projet de restaurant scolaire.**

Des crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Yann LOLLIER commence le tour de table. Il indique que les cartes de vœux ont été distribuées. Et annonce par ailleurs qu'une coupure de courant a été recensée à la station du Varras, provoquant des coupures d'eau.

Madame Isabelle BREHIER énonce le problème de verglas notamment à l'A.L.S.H. Monsieur le Maire lui répond que l'équipe technique a commencé à saler le lundi dès 07h15, et que le sel s'active à partir du moment où il y a de la circulation dessus. Le nécessaire a donc été fait.

Monsieur Christophe MÉNAGER demande si la commission foire fleurie est maintenue le 02 février prochain. Monsieur le Maire lui répond affirmativement.

Madame Catherine AUZERAI-MUTA indique qu'une personne âgée de la commune souhaite se faire vacciner. Monsieur le Maire lui répond que le centre de vaccination se situe à PONT-AUDEMÉR, et qu'il convient de le contacter au 02.79.46.11.56.

Monsieur Marc DALIGAUX demande s'il serait possible de reboucher les trous place des Tilleuls. Monsieur le Maire répond que la C.C.P.A.V.R. interviendra prochainement.

Monsieur Christian BRISSEZ demande pourquoi le trottoir attenant au 3, rue du Docteur Collignon est toujours inaccessible. Monsieur le Maire lui précise que pour se faire, il faut dans un premier temps réparer la façade de l'immeuble.

Monsieur BRISSEZ demande également quand seront installées les toilettes publiques. Monsieur Gilles GRÉAUME répond que cela se fera en même temps que les travaux pour le quai de bus.

Monsieur Patrick BOURGEOIS indique que les administrés ont été sensibles à la carte de vœux envoyée.

Madame Blandine BINET demande si une rencontre sera organisée avec la société DUPONT. Monsieur le Maire lui répond qu'une commission cantine sera prévue à cet effet.

Madame Florence DE MENECH annonce que le recrutement pour le service civique a eu lieu. Laurine DUVAL commencera le 1^{er} février prochain pour une durée de 7 mois à raison de 24 heures hebdomadaires.

Monsieur Gilles GRÉAUME indique que les travaux de la Halle commenceront finalement en mars, les ardoises nécessaires n'ayant pas encore été reçues.

Madame Claudine NOUVELLE annonce que les prochaines commissions finances auront lieu le 16 février 2021 à 20h30 pour le fonctionnement et le 23 février 2021 à 20h30 pour l'investissement.

Monsieur le Maire clôture ce tour de table et informe de la prochaine réunion « renaturons-nous » en collaboration avec le Parc le 02 février.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 09 février 2021.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Les signatures

Marie-Jean DOUYERE

Florence DE MENECH

Yann LOLLIER

Claudine NOUVELLE

Gilles GRÉAUME

Christian BRISSEZ

Catherine AUZERAI-
MUTA

Régis DELAMARE

Frédéric BARON

Marc DALIGAUX

Corinne DUMONT-
OUINE

Patrick BOURGEOIS

Christophe MÉNAGER

Blandine BINET

Betty SOMON

Isabelle BREHIER